

Objectif



Bulletin de l'Union SUD Crédit Agricole

Sommaire

Page 1 :	Édito
Page 2 :	Vœux pour 2012
Page 3 :	Négociations nationales
Page 4 :	Élections dans le Finistère
Page 5 :	Formation avec l'ARFESA
Page 6 :	Retraités Solidaires
Page 7 :	Question de sémantique
Page 8 :	Journées féministes inter-syndicales
Page 10 :	Discrimination au travail
Page 11 :	TVA "sociale"
Page 12 :	C'est la crise
Page 15 :	International
Page 16 :	Tarzoan

Encore bloquée !

Comme l'an dernier à la même époque, la négociation salariale nationale est bloquée au Crédit Agricole.

Aucun syndicat n'a signé les propositions FNCA jugées insuffisantes. Ainsi, l'application unilatérale des Directions se limite à une augmentation de 1,08% (1,4% sur la RCE et 0,7% sur la RCI) quand l'inflation est à 2,5%, avec une forte augmentation de l'énergie +12,3%, des denrées alimentaires hors produits frais +2,4%, de l'électricité +6,5% du gaz de ville +8,5%. Le prix du carburant n'a jamais été aussi élevé.

La situation est complexe : les incertitudes financières ne sont pas levées, les agences de notations continuent leurs dégradations qui justifient les plans d'austérité à l'échelle européenne.

La hausse de la TVA dite "sociale", déjà pratiquée en Grèce, Italie, Portugal ou Espagne, n'est qu'un volet des politiques d'austérité qui vont enfoncer l'Europe dans la dépression. L'autre attaque vise les 35 heures par la super flexibilité négociée dans les entreprises sur fond de chantage emploi/salaires. La négociation sur la RTT sera délicate.

Dans les banques et en particulier au Crédit Agricole avec l'annonce des 2.350 suppressions de postes, le ton est donné. De plus, le non versement de dividendes par Casa viendra diminuer les primes d'intéressement sur les-

quelles les salariés comptent bien, tant leurs salaires de base sont inférieurs de 12% à ceux des autres banques.

Pourtant les salariés du Crédit Agricole n'ont pas ménagé leurs efforts pour que des résultats continuent à être "remontés". Ces efforts sont réalisés dans un contexte concurrentiel difficile, avec des conditions de travail que les agences de notation habituées aux dégradations, seraient bien inspirées d'ajouter à leur catalogue.

La bascule vers le système informatique unique se fera dans un esprit déjà tranché par nos Directions : on adoptera l'outil Nice plutôt que l'adapter.

Les efforts demandés vont donc continuer. Les augmentations de salaires ne nous mettent pas à l'abri de l'augmentation des prix, d'autant que la hausse de 1,6 point de la TVA brille par son injustice, car elle pèse plus lourdement sur les consommateurs modestes qui consomment tous leurs revenus, alors que les ménages les plus aisés en épargnent une bonne partie.

Baisse du pouvoir d'achat, dégradation des conditions de travail. Difficile de vous souhaiter une bonne année !

Mais le cœur y est ■

Union SUD Crédit Agricole
144, boulevard de la Villette
75019 PARIS
Tel : 06 30 85 81 94
Mail : sudcam@free.fr
objectifsud@hotmail.fr
www.sudcam.com

n° 87

Février 2012

Solidaires
Union syndicale

www.solidaires.org

Bonne année

Bonjour, et meilleurs vœux à toutes et à tous.

Tout d'abord, je vous souhaite des vœux de bonne santé, pour vous et ceux qui vous sont chers. Sans la santé, rien n'a d'importance. Si nous ne pouvons agir toujours pour une santé meilleure, nous pouvons faire en sorte que le travail ne détruise pas ce bien si précieux. J'espère que nos dirigeants sauront l'entendre, et écouter ce que nous avons à proposer.

Je vous souhaite aussi beaucoup de bonheur, et un plein accomplissement dans la réalisation de vos projets. 2012 est une année charnière : une crise de plus en plus pesante pour les salariés, un gouvernement qui se dépêche de faire passer des réformes qui favoriseront encore les plus riches, des élections majeures (présidentielles, législatives), la convention collective arrivant à échéance (annexe 1). Il y a du pain sur la planche. Le congrès de septembre 2011 a démontré l'engagement de chacun et la volonté de travailler ensemble pour faire avancer nos idées. Je sais pouvoir compter sur chacun de vous pour proposer des idées novatrices et défendre l'intérêt de tous les salariés. Je souhaite qu'en retour, ceux-ci reconnaissent l'engagement qui est le vôtre, et ne se trompent pas de bulletin au moment des élections professionnelles.

La liste des vœux à formuler pourrait être très longue, mais aujourd'hui, c'est à vous que je m'adresse. Je vous souhaite une excellente santé, du bonheur, et la réalisation de vos souhaits les plus chers. Pour ceux qui ont quitté le CA après des années de bons et loyaux services, ou vont le quitter cette année, profitez le plus longtemps possible de cette nouvelle vie. Meilleurs vœux à toutes et à tous, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

Christian BRIAUD

Secrétaire général

UNION SUDCAM

06 30 85 81 94



Négociations nationales

Le 26 janvier dernier avait lieu la négociation nationale qui devait porter sur :

- Moyens syndicaux lors de fusions, restructurations, coopérations
- Accord de gestion des ressources humaines tout au long de la vie professionnelle
- Accord égalité professionnelle Hommes/femmes
- OPCA

En début de séance, tous les syndicats

par déclarations séparées ont demandé la réouverture de négociations salariales, suite à leur refus de signer les dernières propositions de la FNCA jugées insuffisantes.

Une majorité de syndicats demandaient la réouverture immédiate, d'autres en cours d'année.

Après de multiples échanges et suspensions de séances qui ont duré la journée, la FNCA a refusé de rouvrir la négociation nationale sur les salaires.

La CFDT et l'UNSA ont pris acte qu'elle soit rouverte en septembre et sont restés en négociation.

Tous les autres syndicats : SUD, FO, CGT, CFTC, SNIACAM, CGC, ont quitté la séance.

Vous pouvez retrouver l'intégralité du compte rendu sur www.sudcam.com

Calendrier militant 2012

SUD Crédit Agricole

- Bureau National : 29 février
- Conseil National : 7 & 8 février, 22 & 23 mai
- Négociations nationales FNCA : Jeudi 15 mars, Mercredi 25 avril, Jeudi 24 mai, Mercredi 27 juin, Jeudi 13 septembre, Jeudi 18 octobre, Jeudi 15 novembre, Jeudi 13 décembre
- AG Casa : 22 mai Paris
- Assemblée Générale SUDCAM : mai 2013 Alpes Provence
- Congrès SUDCAM : septembre 2014 Finistère

Solidaires

- Bureau National : 1^{er} mars, 5 avril, 10 mai, 5 juillet
- Comité National : mercredi 1^{er} et jeudi 2 février, mercredi 6 et jeudi 7 juin

National et International

- Elections présidentielles : 22 avril et 6 mai
- Elections législatives : juin
- Elections TPE : 28 novembre au 12 décembre
- Elections Chambres d'agriculture : fin janvier 2013
- 50^{ème} Congrès CGT : mars 2013
- Elections prud'homales : repoussées à 2015 ou même 2017

9 MESURES CHOC POUR SORTIR DE LA CRISE



Élections



Élections en Finistère



Les élections professionnelles se sont déroulées en fin d'année 2011 dans le Finistère. Pour la première fois, le vote s'est déroulé électroniquement.

Il a fallu avoir recours à un deuxième tour pour les agents d'application. Voici les résultats :

Nombre d'élus	SUD		CFDT		SNECA/CGC	
	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
CE	3	3	1	1	4	4
DP	4	5	2	2	5	4
Conseil de Discipline	1	1	0	0	1	1
Fonds de Prévoyance	1		0		1	
AGRICA/CCPMA	0	0	0	0	1	1
Total	9	9	3	3	12	10
Pourcentage	34,50%		21,40%		44,10%	

SUD obtient tous les postes en Agents d'Application. **SUD** est également le 1^{er} syndicat des techniciens.

Malheureusement, nous n'avons pas réussi à présenter de cadres, pas plus que la CFDT d'ailleurs, ce qui permet au SNECA/CGC d'être le syndicat majoritaire dans le Finistère.

A noter que nous récupérons tout de même un poste supplémentaire de délégué du personnel technicien, au détriment du SNECA/CGC.

Ces bons résultats sont le fruit du travail fourni par les anciens élus. C'est aussi les fruits des différentes formations que nous avons suivies en 2011 avec

l'ARFESA. Elles nous ont permis de revoir nos diverses stratégies et de changer le style de notre communication.

Ce travail a été reconnu par nos collègues.

Les élus actuels, qu'ils soient nouveaux ou plus expérimentés, continueront durant ces 4 prochaines années à se soucier du bien-être au travail des salariés de la CR du Finistère.

Nous sommes fiers de continuer à creuser le sillon que notre ami Paul avait commencé à tracer ■





ARFESA

CALENDRIER DES FORMATIONS 2012

(Hors sessions propres à chaque syndicat :
préparation élections, fonctionnement du groupe ...)

STAGE	DUREE	DATES	LIEU
Oser s'exprimer	3 jours	8 au 10/02/12	Paris
CHSCT Initiale 2 ^{ème} partie	2 jours	9 et 10/02/12	Paris
Délégués du Personnel	3 jours	28/02 au 01/03/12	Paris
Prise de parole en public	3 jours	12 au 14/03/12	Paris
Éco CE Initiale 1 ^{ère} partie	2 jours	20 et 21/03/12	Bordeaux
Prise de notes et compte rendu	3 jours	26 au 28/03/12	Paris
Éco CE Renouveau 1 ^{ère} partie	2 jours	5 et 6/04/12	Bordeaux
Gestion du stress	2 jours	31/05 et 01/06/12	À définir
CHSCT Initiale 1 ^{ère} partie	3 jours	6 au 8/06/12	À définir
Décrypter les médias	2 jours	14 et 15/06/12	Paris
RPS 1 ^{ère} partie	2 jours	14 et 15/06/12	Paris
CHSCT Renouveau 1 ^{ère} partie	3 jours	20 au 22/06/12	À définir
Délégués du Personnel	3 jours	4 au 6/09/12	À définir
Négociation	3 jours	14 au 14/09/12	À définir
Éco CE Initiale 2 ^{ème} partie	3 jours	18 au 20/09/12	Bordeaux
Oser s'exprimer	3 jours	24 au 26/09/12	Paris
Prise de notes et compte rendu	3 jours	3 au 5/10/12	Paris
Prise de parole en public	3 jours	15 au 17/10/12	Paris
Éco CE Renouveau 2 ^{ème} partie	3 jours	17 au 19/10/12	Bordeaux
RPS 2 ^{ème} partie	2 jours	17 au 19/10/12	Bordeaux
CHSCT Initiale 2 ^{ème} partie	2 jours	13 et 14/11/12	À définir
CHSCT Renouveau 2 ^{ème} partie	2 jours	28 et 29/11/12	À définir
Communiquer avec la presse	3 jours	3 au 5/12/12	Paris
Rédaction de tracts	2 jours	À définir	

Des nouveautés sont apportées dans les formations à destination des élus du personnel expérimentés.

Une partie sera désormais consacrée aux échanges entre les participants sur le fonctionnement de l'instance concernée et les "bonnes pratiques".

Grâce à cela et avec l'aide des intervenants, les stagiaires repartiront mieux "armés" pour leurs actions futures.

Ceci concerne :

1) Le CHSCT avec la formation "Renouveau" dont les prochaines dates sont du 20 au 22 juin puis les 28 et 29 novembre.

Rappel : de 5 jours durant leur 1^{er} mandat et entièrement payée par l'employeur hors budget formation CE, elle peut être renouvelée dans les mêmes conditions après 4 ans de mandat.

Nous demanderons donc aux inscrits, préalablement à la formation, de faire un point sur le fonctionnement de cette instance à l'intérieur de leur entreprise (heures de délégation, organisation des visites et rapports, mise en place et tenue du document unique de prévention des risques, compte rendu des réunions ...)

2) Les Délégués du Personnel expérimentés : à sa partie juridique, avec des rappels toujours utiles, viendront s'ajouter là aussi des échanges sur le fonctionnement de cette instance dans votre entreprise et vos "bonnes pratiques".

D'une durée de 3 jours, la 1^{ère} session sera programmée sur le dernier trimestre 2012 (date à préciser).

3) Le CE : il en sera de même pour la formation "Economique Renouveau CE" dont les prochaines dates sont les 5 et 6 avril puis du 17 au 19 octobre.



Union Nationale Interprofessionnelle des Retraités Solidaires

144 Boulevard de la Villette 75019 Paris - Tél : 01 58 39 30 20 - Fax : 01 43 67 62 14

Adresse internet : unirs@solidaires.org - Site internet : <http://www.solidaires.org/>

Les gros actionnaires du CAC 40 sont les Rois de l'arène

Les journaux du 5 janvier 2012 ont difficilement pu cacher que les entreprises du CAC 40 en France résistent bien à la crise : « *Les ténors du CAC 40 devraient verser quelque 37 milliards d'euros de dividendes en 2012 - au titre de l'exercice 2011 -, selon les analystes. Une majorité d'entreprises devraient augmenter ou maintenir leurs dividendes, afin d'éviter de donner un signal négatif au marché* » (sic). Pour ne pas donner de signal négatif au marché, les gouvernements reculent l'âge du départ en retraite, suppriment des emplois publics, cassent les derniers services publics et les concèdent aux amis, baissent les impôts sur les sociétés, augmentent la TVA, etc. Et pour ne pas donner de signal négatif au marché, les entreprises du CAC 40 versent de très gros dividendes à leurs actionnaires. Quelques exemples "français" permettent d'éclairer tout ce que ceci veut dire :

- Total va verser 5,38 milliards d'euros. Derrière ces très gros bénéficiaires, il y a le prix de vente de l'essence à la pompe qui est supporté par chacun, il y a l'exploitation des salariés des raffineries et des camionneurs, il y a les délocalisations, il y a les pétroliers qui traversent les océans en battant le pavillon d'un paradis fiscal, il y a des navires poubelles qui exploitent leurs salariés et déversent parfois leur contenu sur les côtes, il y a les corruptions avec les dirigeants des territoires d'où est extrait le brut, il y a les impôts que ne paye pas Total.
- France Télécom va verser 3,71 milliards d'euros. Derrière ces très gros bénéficiaires, il y a l'escroquerie du prix des télécommunications, l'illisibilité des tarifs et des abonnements, il y a les conditions de travail des personnels, les suicides de salariés dans les entreprises, il y a la précarité grandissante, il y a les rachats d'entreprises à l'étranger et l'exploitation de leurs salariés, il y a l'usage qui est fait de l'optimisation fiscale pour réduire l'impôt payé.
- Sanofi va verser 3,48 milliards d'euros. Derrière ces très gros bénéficiaires, il y a le prix de vente des médicaments, il y a la collusion entre les laboratoires et ceux qui décident de la mise sur le marché des médicaments et de leur prix de vente, il y a les cadeaux offerts aux congressistes du secteur de la santé, il y a le coût des visiteurs médicaux et de la publicité versée aux professionnels, il y a le déficit de

la Sécurité sociale, il y a les augmentations des cotisations sociales et de la CSG des salariés, il y a l'augmentation du coût des mutuelles, il y a les personnes qui ne peuvent plus accéder à certains soins, il y a les impôts que le secteur évite, grâce notamment aux délocalisations fiscales et au crédit-recherche.

- Gdf-Suez va verser 3,38 milliards d'euros. Derrière ces très gros bénéficiaires, il y a le prix de vente élevé de l'énergie qui interdit maintenant à des familles pauvres de pouvoir y accéder, il y a les conditions de travail des salariés, il y a la précarité, il y a l'exploitation de milliers de travailleurs dans d'autres pays, en Europe, en Afrique, en Amérique latine, en Asie, il y a les le recours aux "prix de transferts" pour réduire l'impôt payé en France.

Nous pourrions continuer avec Edf, BNP Paribas, Vivendi, Axa, LVMH, L'Oréal, et d'autres, en France, en Allemagne, en Italie où ça va mal pour d'autres italiens, en Espagne où ça va mal pour d'autres espagnols, au Portugal, et en Grèce (où ça va toujours très bien pour les armateurs), et en Afrique, et en Asie, et dans les Amériques, etc.

Pour l'Union Nationale Interprofessionnelle des Retraités Solidaires (UNIRS) ceci confirme bien que "de l'argent, il y en a", et qu'il faut le répartir autrement. Il faut faire cesser l'accaparement des richesses produites par une très grande majorité de la population de la planète par une extrême minorité qui, progressivement, va posséder directement ou



Collaborateurs ?...

La DRH : - « *Bonjour Monsieur l'inspecteur, je vous présente mes collaborateurs... »*

- *Ah, vous avez des gens extérieurs à l'entreprise, ils ne sont pas déclarés ?*
- *Mais non, bien sûr, ils sont salariés. Ici, dans l'entreprise, bien sûr*
- *Pourquoi vous les appelez collaborateurs ?*
- *Mais on les appelle comme ça, ce sont des collaborateurs...*
- *Mais, Madame, vous savez ce qui caractérise un contrat de travail, c'est un "lien de subordination juridique permanente". Je parle en droit. Tout salarié est "subordonné". On ne peut à la fois, être "collaborateur" et "subordonné".*
- *Monsieur l'Inspecteur on les appelle ainsi, par respect, pour les associer...*
- *Madame, le mot "collaborateur" n'existe pas une seule fois dans le Code du travail, restez donc sur un plan juridique, c'est clair : un "salarié" !*
- *Mais enfin monsieur l'Inspecteur, on a le droit d'appeler nos... nos collaborateurs comme on veut.*
- *Madame, vous faites de l'idéologie. S'il vous plait, pas avec moi.*
- *Comment ça ?*
- *C'est de l'idéologie que d'appeler un salarié "collaborateur". Ça peut faire croire, qu'il est sur un pied d'égalité avec vous dans son contrat mais ce n'est pas le cas. C'est parce qu'il est subordonné qu'il a des droits. Le code du travail, c'est la contrepartie à la subordination. Supprimer la notion de subordination, ça enlève la contrepartie. Ça fait croire que dans l'entreprise, tous ont le même "challenge", le même "défi", sont dans le même bateau. Jusqu'à ce que le patron parte avec le bateau et que le salarié reste amarré sur le quai au Pôle emploi, et il s'aperçoit alors qu'il n'était pas collaborateur mais bel et bien subordonné... Le patron et le salarié n'ont pas les mêmes intérêts. L'un cherche à vendre sa force de travail le plus cher possible, l'autre veut la lui payer le moins cher possible.*
- *Là, monsieur l'inspecteur, c'est vous qui faites de l'idéologie !*
- *Vous croyez ? Bon alors, je propose d'arrêter tous les deux, et pour nous départager, de nous en tenir au droit, au seul droit, donc on parle de "salariés" désormais. Uniquement.*
- *Bien mais c'est dommage, j'utilise "collaborateur" parce que c'est valorisant...*
- *C'est vous qui le dites ! Vous ne vous demandez pas pourquoi on n'a pas mis le mot "collaborateur" en 1945-46 dans le code du travail ?*
- *C'est une question de génération... On n'a pas le même sens pour le même mot...*
- *C'est certain. "Collaborateur", c'est marqué d'infamie. On n'a donc pas la même approche. Allez, n'en parlons plus, mais encore une fois, soyez correcte : appelez vos salariés des salariés...*

Gérard Filoche

Ont participé à ce numéro 87 d'Objectif SUD : Christian BRIAUD (Secrétaire Général SUDCAM), Alain DUFAU (CR Aquitaine Landes), Jean-Pierre FILLANCO (CR Aquitaine Gironde), Gérard FILOCHE (ex Inspecteur du Travail), Richard Tarzoon GÉRAUD (CR Aquitaine Gironde), Philippe LEYCURAS (ARFESA), Jean-Luc MEAR (CR Finistère), Jean-Yves SALVAT (Alpes Provence), ainsi que l'équipe technique de BORDEAUX ■

Féminisme

À l'initiative de la CGT, de la FSU, et de l'Union syndicale Solidaires

Journées Intersyndicales Femmes

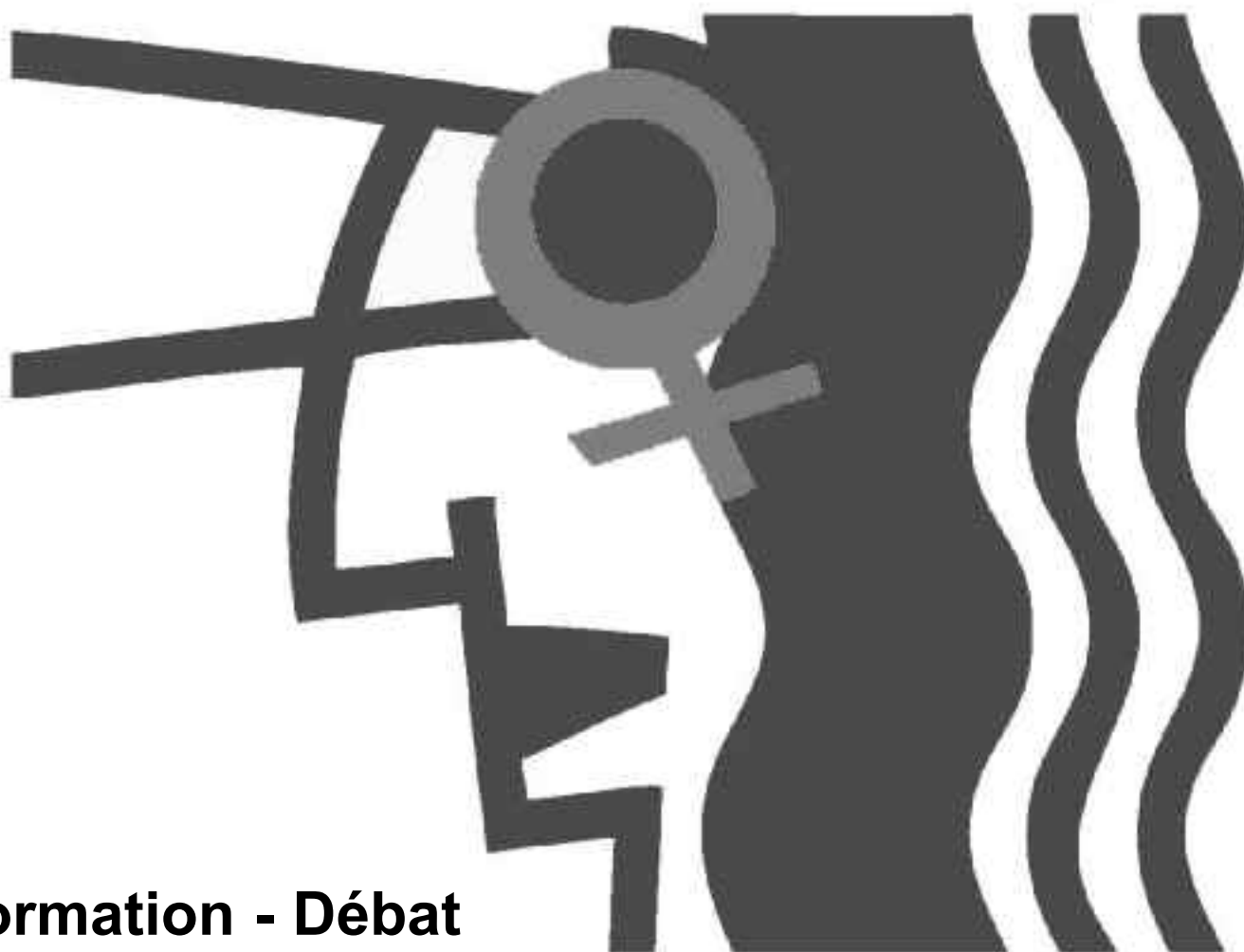
> 13 et 14 mars 2012

> Lesbophobie et travail

> Femmes dans les révolutions arabes

**> Égalité professionnelle dans la Fonction
publique**

> Femmes et sport



Formation - Débat

Bourse du Travail de Paris - 85, rue Charlot - 75003 Paris

Métro République ou Filles du calvaire

L'Intersyndicale femmes regroupe des militant-es de la CGT, de la FSU, et de l'Union Syndicale Solidaires qui travaillent ensemble depuis 1998. Leur but est d'organiser chaque année des journées intersyndicales de formation "femmes" sur deux jours qui rassemblent entre 300 et 400 participant-es venu-es de toute la France, et de secteurs divers.

Les années précédentes, nous avons travaillé sur les thèmes :

- o **1998** : Femmes, Travail, Syndicalisme.
- o **1999** : Conditions de vie - Conditions de travail.
- o **2000** : Violences faites aux femmes ; Pauvreté/Précarité ; Mondialisation.
- o **2001** : Famille/École/Travail : comment se reproduisent les inégalités.
- o **2002** : Égalité professionnelle ; Les effets de la mondialisation sur le travail des femmes.
- o **2003** : Égalité formelle - égalité réelle ; Les politiques familiales ; Les femmes immigrées en France.
- o **2004** : Retraites ; Protection sociale ; Europe ; Féminisme et syndicalisme
- o **2005** : Femmes et Europe ; Femmes et syndicalisme ; Être féministe aujourd'hui.
- o **2006** : Femmes et Précarité ; Le féminisme : un mouvement pour construire de l'universel et des droits.
- o **2007** : Prostitution ; Éducation ; Formation professionnelle ; Émancipation/ Égalité/Sexualité.
- o **2008** : Bilans égalité professionnelle ; Mai 68 : une nouvelle étape vers l'émancipation des femmes ? ; Corps des femmes : normes, représentation, contrôle, ordre moral.
- o **2009** : Les nouvelles lois sur la bioéthique ; Femmes et santé au travail ; Les emplois de services à la personne ; Femmes et migration dans la mondialisation.
- o **2010** : Les femmes et la crise ; 40 ans du mouvement féministe ; Parentalité dans l'entreprise ; Femmes et guerres.
- o **2011** : Violences ; Femmes immigrées et syndicalisme ; Inventer une culture de la mixité ; Pour un langage égalitaire.



Cette formation se veut un lieu de réflexions, d'échanges et de confrontations qui permet d'approfondir les questions revendicatives sur nos lieux de travail et de poser la question de la place des femmes dans les syndicats.

Mardi 13 mars 2012

9 h - 10 h

Accueil des participant-es

10 h - 13 h

o LESBOPHOBIE ET TRAVAIL

14 h 30 - 17 h 30

o RÉVOLUTIONS ARABES

18h Pot féministe

Mercredi 14 mars 2012

9 h - 12 h

o ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE DANS
LA FONCTION PUBLIQUE

Interventions de la CGT, FSU, Union syndicale Solidaires

13 h 30 - 16 h 30

o SPORTS DE FEMMES

OU

SPORTS POUR LES FEMMES ?

Discrimination au travail

Un Français sur quatre victime de discrimination au travail

Plus d'un Français sur quatre affirme qu'il a été victime d'une discrimination au travail, et plus d'un tiers dit en avoir été témoin, selon un baromètre réalisé par l'institut CSA et rendu public, mercredi 25 janvier.

Selon cette cinquième édition du baromètre, réalisée pour le Défenseur des droits et l'Organisation internationale du travail (OIT), 26 % des agents de la fonction publique et 28 % des salariés du privé affirment ainsi qu'ils ont déjà été victimes d'une discrimination dans le cadre de leurs activités professionnelles. Ces chiffres sont stables dans le secteur public par rapport à décembre 2010 et en baisse de cinq points dans le privé.

La proportion de personnes qui disent

avoir été témoins d'une discrimination est également en baisse, mais reste élevée, selon les auteurs du baromètre, avec 34 % des agents concernés dans la fonction publique (- 8 points) et 38 % des salariés du privé (- 6 points).

Dans un contexte de crise, le nombre de salariés du privé qui affirment ne pas réagir ou se taire en cas de discrimination subie ou vue enregistre en revanche une forte hausse (de 11 points), pour atteindre 42 %. Dans le public, 29 % des agents sont dans le

même cas (- 2 points).

Du côté des facteurs de discrimination, les victimes évoquent principalement le sexe, la grossesse ou la maternité, ainsi que l'âge pour les salariés du privé. Les témoins évoquent pour leur part avant tout des discriminations liées au sexe, à l'origine ethnique, à l'apparence physique et aux activités syndicales (les salariés du privé, évoquant également l'âge). L'auteur le plus fréquemment cité de ces discriminations est le supérieur hiérarchique ■

Assistance juridique

Sur le site de Solidaires, à l'adresse <http://www.solidaires.org/rubrique377.html>, vous trouverez une série de 25 fiches " Connaître ses droits pour les faire appliquer ", élaborées par la commission " syndicalisation " de Solidaires.

Il s'agit d'une série de fiches reprenant des questions essentielles que se posent le salarié-e-s sur leurs droits concernant les congés payés, les sanctions disciplinaires, le bulletin de paie, les heures supplémentaires, le droit de grève, etc.

Notre syndicalisme de transformation

sociale s'appuie aussi sur notre capacité à répondre aux attentes quotidiennes des salarié-e-s, nous pensons que ces fiches sont des outils qui peuvent être utiles dans notre activité syndicale.

Si ces documents n'ont pas vocation à répondre à toutes les questions que se posent nos collègues, certains thèmes ne pouvant se résumer à un recto-verso, nous espérons qu'ils permettront de répondre aux questions lors des tournées, visites agences ou permanences, notamment dans les Solidaires locaux (mais pas seulement !).





Communiqué

La TVA sociale, une mesure socialement injuste et économiquement inefficace

Après avoir supprimé l'encombrant bouclier fiscal, non sans avoir allégé considérablement l'impôt sur la fortune au passage, Nicolas Sarkozy relance l'idée de la TVA sociale, chère au MEDEF.

Il s'agit de supprimer tout ou partie des cotisations sociales patronales et d'augmenter la TVA, impôt indirect, sur les prix des biens et services.

Cette mesure vise à faire payer la majorité de la population et à exonérer une fois de plus le patronat du versement de ses cotisations. L'argument du coût du travail trop élevé, notamment vis-à-vis de l'Allemagne, occulte le fait que le coût du travail est identique sauf qu'en France les cotisations sociales garantissent une sécurité sociale solidaire alors qu'en Allemagne le coût des systèmes privés pèse sur le pouvoir d'achat des ménages.

Cette mesure n'aura qu'un seul effet, comme l'ont montré toutes les expériences passées, celui de **l'augmentation des prix**. Les employeurs en profiteront pour augmenter leur taux de marge et les dividendes aux actionnaires. Tous les consommateurs seront touchés, qu'ils achètent des biens produits en France ou importés.

L'argument anti délocalisation est tout aussi fallacieux. Le différentiel de salaire avec les pays de l'Europe centrale ou de la Chine est tel que ce n'est pas une baisse de quelques points de cotisations patronales qui changera cette situation.

La TVA sociale ne répond à aucun des objectifs affichés. Ce gouvernement poursuit en réalité sa politique de cadeaux au patronat et aux classes aisées qui assèche les finances publiques.

Ce projet est aux antipodes de la justice fiscale et du partage des richesses produites au profit des salarié-es.

Élections Chambre d'Agriculture

Les élections Chambre d'agriculture (fin janvier 2013) seront pour les salariés affiliés à la sécurité sociale agricole (MSA), le pendant des élections TPE pour la détermination de la représentativité de branche et nationale.

Il s'agit donc de réussir ces élections.

Lors des dernières élections, des listes avaient été déposées dans 23 départements (principalement par SUDCAM), pour un résultat de 13,4%.

Afin d'améliorer cette couverture et ce résultat, il convient d'ores et déjà de :

1. Recenser les organisations de solidaires concernées : SNUPFEN, SUD MSA, SUD Rural, SUD Santé Sociaux, SUD Education, STCPOA, SUD Crédit Agricole, autres ?
2. Préparer une profession de foi nationale ainsi qu'un logo commun
3. Les solidaires départementaux où SUDCAM est absent, seront sollicités pour trouver des candidats, 4 à 8 par département et participer aux protocoles électoraux, mandataires et délégués de listes, assesseurs, dépôt des listes, des professions de foi, etc... (à l'image de ce qui avait été réalisé pour les prud'hommes).

Une commission a été créée au sein de SUDCAM pour préparer ces élections.

C'est la crise

Union
syndicale
Solidaires

LA CRISE EN QUESTIONS...

Les racines de la crise

La crise de la dette publique plonge ses racines dans le fonctionnement même du système capitaliste. Le grand tournant néolibéral des années 1980 et l'essor de la mondialisation financière des années 1990 ont constitué une rupture fondamentale dans l'évolution du capitalisme. L'imbrication entre la sphère productive et la sphère financière conduisent à un modèle économique de rentabilité à court terme, de captation massive des richesses produites par les salarié-es par les actionnaires et les spéculateurs et de destruction de pans entiers des activités socialement utiles.

□ ses caractéristiques principales

- Augmentation de la part des profits dans la valeur ajoutée, qui était relativement stable jusqu'au milieu des années 1980.
- Creusement des inégalités de revenu.
- Augmentation régulière des taux d'endettement des ménages à partir du milieu des années 1980, encouragé pour permettre le maintien d'une consommation importante, dans l'immobilier en particulier, ce qu'a symbolisé la crise des subprimes.
- Privatisation de la protection sociale des grands pays industriels (fonds de pension, assurances santé)
- Généralisation des politiques patronales et gouvernementales de flexibilité, de précarisation du marché du travail, de législation favorable aux licenciements, visant à rendre le facteur travail aussi "liquide" que les actifs financiers
- Rôle clef des transnationales dans la réorganisation mondiale du capitalisme avec une nouvelle concentration du capital et une politique de fragmentation des unités productives.
- Développement accéléré de la mondialisation financière, explosion des produits financiers spéculatifs, prolifération des paradis fiscaux pour faire tourner le surplus de capital disponible en vue d'un taux de profit maximum, pas assez juteux dans l'investissement productif et échapper par tous les moyens aux prélèvements fiscaux.

□ L'impasse de la construction libérale de l'Europe

La construction libérale de l'UE fondée sur la concurrence libre et non faussée a été l'instrument de la dérégulation et du dumping fiscal et social au sein de l'Europe.

- De l'acte unique (1986) au traité de Lisbonne (2007), en passant par le Traité de Maastricht, toute l'architecture européenne s'inscrit dans la mondialisation financière.
- Les traités européens successifs ont instauré la concurrence libre et non faussée, la libre circulation des capitaux, et rejeté toute harmonisation fiscale et sociale, ce qui a généré un dumping intra européen mettant en concurrence les salarié-es eux-mêmes. L'euro est pris dans cette contradiction fondamentale.
- De plus, la monnaie unique, avec l'impossibilité de jouer sur le taux de change, a été conçue comme un instrument de discipline salariale, le salaire devenant la seule variable d'ajustement. Ces éléments se sont renforcés avec l'arrivée des nouveaux entrants dans l'Europe des 27.
- Les Etats ont favorisé le capitalisme financier en dérégulant d'un côté la sphère financière et de l'autre en corsetant les politiques budgétaires nationales avec le Pacte de stabilité (maximum de déficit à 3 % du PIB et de dette à 60 % du PIB). Si ce pacte a volé en éclat lors de la crise, aujourd'hui les dirigeants persistent et signent en décidant d'inscrire dans les constitutions la "règle d'or". Ce pacte de stabilité renforcé sera sous contrôle de la Commission européenne et prévoit des sanctions contre les Etats. Tout débat démocratique sur les choix budgétaires est donc confisqué.

C'est la crise

- L'indépendance de la BCE est maintenue, et échappe à tout contrôle démocratique. Son objectif unique de lutte contre l'inflation, autrement dit de compression des salaires, demeure. L'interdiction de financement direct des Etats par la BCE (identique à celle imposée en France en 1973 à la Banque de France) laisse les Etats dans les mains des marchés financiers qui vont continuer à pratiquer des taux d'intérêt élevés à l'égard des Etats emprunteurs.

□ La crise des dettes souveraines

La crise des dettes souveraines révèle deux contradictions majeures.

- La première est la déconnexion entre l'horizon mondial des groupes transnationaux et le périmètre national des Etats. Cette contradiction est renforcée en Europe par le fait, qu'en absence de politique budgétaire commune, les Etats demeurent les instruments de ces politiques, mais avec des moyens très faibles d'agir.
- La seconde oppose la finance, les banques et les Etats. Aujourd'hui la finance spéculé contre les dettes souveraines.

La crise financière débutée en 2008, a vu, par un jeu de vases communicants résultat de décisions politiques, transférer une bonne partie des dettes de la finance privée aux budgets publics, accompagnée de plans d'austérité drastiques dans toute l'UE.

L'envol des dettes publiques a trois causes :

- L'effet de la récession
- Le coût du sauvetage des banques
- Le produit des politiques de ces 25 dernières années fondées sur la baisse des impôts payés par les entreprises et les classes aisées.

Alors que l'austérité est imposée aux classes ouvrières européennes, que le chômage reste élevé et que les salaires sont gelés voire baissés, la première préoccupation des grands groupes et des banques est de recommencer à distribuer bonus et dividendes.

□ Les rééquilibrages mondiaux

L'accentuation des rééquilibrages mondiaux à partir de la seconde moitié des années 1990 avec la montée en puissance des BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine) a contribué à accentuer la crise des pays occidentaux.

- Les taux de croissances réalisés dans les Brics ont attiré de nombreux capitaux productifs.
- Les Etats se sont renforcés et se sont dotés de moyens de politiques financières propres. Ils sont ainsi en capacité de jouer leur propre partition dans les discussions internationales sur les équilibres monétaires en particulier sur les taux de change.

□ contre la récession, d'autres solutions

En France, à partir de 1982, une politique dite de désindexation a déconnecté la progression des salaires à la fois de l'inflation et des gains de productivité. Cela a provoqué une chute brutale de la part des salaires, puisque celle-ci a perdu 8,5 points de la valeur ajoutée des sociétés non financières entre 1982 et 1989.

- Depuis 1989, la part des salaires s'est stabilisée mais son niveau n'est pas pour autant acceptable, ce sont les "rentiers" et la finance qui ont bénéficié de la stagnation salariale. Il faut souligner, de plus, que les différenciations salariales se sont accrues dans toute cette période avec le développement d'une catégorie de travailleurs/ses pauvres.

La nouvelle division internationale du travail, dont les grands groupes industriels, groupes français inclus, sont les chefs d'orchestre, détermine et explique l'orientation des filières sur le territoire national et européen.

- L'internationalisation des grandes firmes et leur stratégie "apatride" est au fondement même du nouvel ordre productif capitaliste. Plus de 39,2 % du capital des entreprises françaises du CAC 40 est détenu par des investisseurs étrangers, plus de 22 000 entreprises étrangères en France emploient 2,8 millions de personnes. De l'autre côté, 82 % des flux d'investissements français à l'étranger visent les pays industrialisés et principalement quatre pays de la zone euro (Belgique, Allemagne, Luxembourg et Pays-Bas). Les réponses en termes de produire en France, ou acheter français, venant de ceux-là mêmes qui défendent le système capitaliste comme horizon indépassable, est une supercherie. De même, les tentatives actuelles de politique industrielle nationale se heurtent à ce que sont dans la réalité ces multinationales.

Seule une politique rompant avec le tout marché, la logique du profit et se donnant les moyens financiers publics de réorien-

C'est toujours la crise

tation de l'économie, soucieuse des impératifs écologiques, peut arrêter les régressions sociales imposées lors des crises successives et contribuer à relocaliser les productions. Seule une politique de répartition et de redistribution des richesses en faveur des couches moyennes et populaires et de réduction du temps de travail, peut éradiquer le chômage et redonner des ressources budgétaires pour satisfaire les besoins sociaux fondamentaux et le développement des services publics.

Seule une politique européenne fondée sur des critères de convergences sociaux et fiscaux, de contrôle des capitaux, de sortie de l'emprise des marchés financiers et de grands projets économiques écologiquement compatibles, peut ouvrir la voie à une Europe solidaire ■

Les bons outils (juridiques) au bon endroit

Sur le site de Solidaires, à l'adresse <http://www.solidaires.org/rubrique377.html>, vous trouverez une série de 25 fiches **“Connaître ses droits pour les faire appliquer”**.

Fiche 0 : Le contrat à durée déterminée en 14 questions

Fiche 1 : Le Congé individuel de formation en 10 questions

Fiche 2 : Le congé parental en 11 questions

Fiche 3 : Grossesse et travail en 12 questions

Fiche 4 : Les congés payés en 10 questions

Fiche 5 : La démission en 7 questions

Fiche 6 : Le Droit individuel à la formation en 10 questions

Fiche 7 : Le droit de grève en 11 questions

Fiche 8 : Les jours fériés et les ponts en 6 questions

Fiche 9 : Licenciement (préavis, congés payés et indemnités) en 10 questions

Fiche 10 : La rupture conventionnelle du CDI en 5 questions

Fiche 11 : Les sanctions disciplinaires et le règlement intérieur en 7 questions

Fiche 12 : Le temps partiel en 6 questions

Fiche 13 : Le bulletin de paie en 7 questions

Fiche 14 : Le cumul d'emploi en 10 questions

Fiche 15 : Les heures supplémentaires en 5 questions

Fiche 16 : Les arrêts maladie en 5 questions

Fiche 17 : Le travail de nuit en 6 questions

Fiche 18 : Le conseil de prud'hommes en 10 questions

Fiche 19 : Les congés sabbatiques et les congés sans solde en 7 questions

Fiche 20 : Les accidents du travail en 6 questions

Fiche 21 : Le télétravail en 7 questions

Fiche 22 : La validation des acquis de l'expérience en 7 questions

Fiche 23 : Le contrat de travail en 6 questions

Fiche 24 : Le harcèlement moral en 7 questions

Fiche 25 : Le harcèlement sexuel en 6 questions

Commission Internationale 20/01/2012

ALGERIE

Les derniers développements dans les pays arabes ont permis de libérer l'activité syndicale secteur public ou privé ; les syndicats autonomes (par rapport au pouvoir) sont en train de faire bouger les lignes à côté des syndicats du pouvoir (UGTA) ; on doit suivre car cela va bouger notamment dans l'enseignement primaire avec la création d'un syndicat Solidaires. Beaucoup plus de lois bloquantes ; dans le secteur économique, les syndicats autonomes étaient exclus.

IRAN

Le prix du Blé x 100 ; essence de 200 à 700 % d'augmentation sur 1 an ; la monnaie locale a perdu 40 % de sa valeur. Le budget de la défense est 1,5 fois supérieur au budget de l'éducation. Beaucoup de diplômés notamment féminins. Le budget est dominé par le pétrole (80 %) L'Europe importait 18 % du pétrole iranien.

Il y a des petites manifestations mais grosse répression avec attaque sans discontinuité sur les militants syndicaux et les femmes. La loi interdit la constitution de syndicats sauf les conseils islamiques ou cercle des travailleurs mercenaires du pouvoir. Une journée manifestation va être organisée à Paris avec peut-être des iraniens vivant au pays. La population est à 90 % pour le nucléaire, de même la bombe atomique puisque "Israël la possède".

EUROPE :

Le réseau syndical alternatif européen va avoir lieu en mars à Madrid ; une journée internationale de l'immigration le 18 décembre et un contre-sommet du G20 le 1er novembre

- **Italie** : le 6 septembre dernier, 2 appels à la grève en parallèle sont intervenus contre le plan d'austérité ; le patronat pourra imposer des accords locaux inférieurs socialement aux lois ; 7 syndicats appellent à la grève le 27 janvier.
- **Espagne** : la CGT a réuni 5000 personnes à Madrid pour la défense des services publics ; une grève nationale générale est en préparation.
- **Pays basque espagnol** : les syndicats basques ont organisé une manifestation le 7 janvier dont le LAB qui travaille avec Solidaires.
- **Grande Bretagne** : le plus gros mouvement social depuis 30 ans a eu lieu le 30 novembre contre le gel des salaires, la retraite à 67 ans,...
- **Portugal** : une grève nationale a eu lieu le 24 novembre
- **Belgique** : 80 000 manifestants ont défilé pour la défense de la Fonction Publique ; le 30 janvier grève nationale inter-professionnelle.
- **Grèce** : 6^{ème} journée de grève le 6 décembre dernier
- **Mexique** : Le syndicat des électriciens a repris les négociations avec le gouvernement
- **Maghreb et Moyen-Orient** : Suite aux révoltes, différents collectifs se sont créés avec un inter-collectif qui se réunit à Paris tous les quinze jours.
- **Syrie** : des manifestations de soutien ont lieu à Paris notamment le 11 février.
- **Tunisie** : Solidaires a des contacts avec certains secteurs professionnels.
- **Egypte** : Le poids de l'armée a toujours son importance avec des répressions. Les syndicats indépendants font leur congrès fondateur fin janvier.
- **Europe** : diverses branches professionnelles : des syndicats se réunissent dans les secteurs du Rail, des transports au sens large, l'éducation, les centres d'appel, la Fonction Publique.

Les revues de Solidaires :

- **Afriques 21** : le n° 5 se prépare notamment sur la Tunisie
- **La revue Internationale** : le n° 7 est sorti notamment sur l'Egypte



Alain DUFAU

Tarzoon

Gode save the gouine

Je le reconnais, je ne suis pas bon en anglais et je vous prie donc de bien vouloir m'excuser sur mes citations approximatives. Mon ortho-grammaire du langage de shakes-pire est loin d'être au top. So souris !

C'est vrai je ne fais pas d'effort pour étudier et baragouiner le phrasé nasillard des insulaires, mais en plus, je ne me sens pas vraiment doué en langue, bien que sur ce sujet, je reçois régulièrement des félicitations émerveillées. Mais revenons à l'objet de mon propos et parlons plutôt de la reine d'Angleterre, ou plus précisément de ce qu'elle a fait tout récemment.

Pour bien mesurer la portée de son dernier geste et comprendre le cadre et l'esprit de nos voisins que seul Guillaume le conquérant a su envahir sans faire le maçon comme Adrien, prenons quelques repères et comparons nous.

Chez nous dans les Landes et plus généralement en France, les notables cherchent pour la plupart à arborer le liseré de la légion d'honneur, consécration suprême de l'appartenance à l'élite d'une nation d'élite. (Pour effacer toute ambiguïté dans votre lecture, personnellement, je me sens plus comme un franc tireur d'élite). Bref ! La plus haute distinction instituée par Napoléon qui à ses origines prévoie de récompenser les mérites éminents rendus à la Nation, (entendons là, à la France et non pas simplement à l'endroit de la station de métro), ce titre suprême donc, fait baver encore un bon nombre de nos cons patriotes, bien que sa valeur honorifique ait quelque peu subie l'outrage des ans et des copinages, que son attribution est devenue automatique pour les anciens ministres jusqu'aux représentants de cultes et que son casting apparaît pour le moins.....hors sujet.

Cependant, pour beaucoup encore, la valeur de cette médaille, équivaut à un titre de noblesse.

Pour les Rosbif c'est le titre de lord qui en jette. Héritaire ou gagné au "mérite", la distinction rappelle aussi que dans cette étrange contrée, la royauté garde ses lettres de noblesses. C'est leur ordre national du mérite à eux. Bé figurez vous que la reine mère, seule maîtresse après dieu, vient de destituer un banquier de son titre de lord, pour s'être arrogé de substantiels bonus après la faillite de son entreprise. Même s'il y a un coté assez hallucinatoire à voir une milliardaire dont les ressources sont issues de sa position monarchique se permettre d'infliger la fessée à un financier

au comportement purement capitalistique, j'y trouve quelque part un coté jubilatoire.

La fessée à un banquier ! N'y voyez pas un phantasme sado maso, mais avouez qu'imaginer un Pauget ou un Chifflet, pantalon baissé et fesses rougies par les coups de cravaches d'une reine d'Angleterre dont on laissera sa garde robe pour garder un coté kitch à la scène, porte à une certaine béatitude. Cela nous réconcilie avec nos ennemis héréditaires et apaise notre inconscient.

Et franchement, je ne sais pas pour vous mais pour moi de l'apaisement, j'en ai bien besoin. Quand je vois ce monde de mascarades et de faux semblants, quand je vois que le capitalisme prend encore plus de pouvoir alors qu'il génère encore plus de merde, que les soldes attirent encore des troupeaux de nazes prêts à en découdre pour un écran plat, que la majorité de notre population se fait régulièrement berner par des slogans simplistes du style "travailler plus pour gagner plus", mon coté révolutionnaire (période de la terreur) se doit de trouver un exutoire afin d'éviter le trop plein.

Alors le geste démagogique et symbolique de la vieille endimanchée m'a fait fantasmer et monter mon taux de sérotonine. J'ai espoir qu'il en sera de même pour vous. C'est peut-être futile mais c'est comme ça. Mais ne vous y trompez pas, je reste sur mes principes, dans le monde je suis prêt à tolérer encore 4 rois, celui de carreau, de trèfle de pique et de cœur, ceux là même qui se font niquer par n'importe bouffon nommés joker et quant aux dirigeants de banques, ils méritent plus qu'une fessée. Alors à vos cravaches citoyens et citoyennes !

Tarzoon

